



<i>Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 101 titulaires – 42 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 101 titulaires – 42 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 60 Dont suppléant(s) : 2 Pouvoirs : 14 Absent(s) excusé(s) : 35 Absent(s) : 8</i>
--	---	---

Date de convocation : 2 juillet 2025

Vote(s) pour : 74  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

### **Séance du Mardi 8 juillet 2025,**

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Sylvie GOUSTIAUX.

Point n° 2025-07-08-CM-9.3 :

**Chesny, Coin-lès-Cuvry, Coin-sur-Seille, Longeville-lès-Metz, Marieulles, Mey, Rozérieulles, Vany : renoncement au fonds de concours.**

Rapporteur : Monsieur Patrick GRIVEL

Le Conseil,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU la délibération du Conseil métropolitain du 28 septembre 2021 portant adoption du règlement d'attribution et de gestion des Fonds de concours, modifié par délibération du 5 février 2024,  
VU la délibération du Conseil métropolitain du 13 décembre 2021 portant adoption du Pacte Financier et Fiscal de Solidarité pour la période 2021 - 2026,  
VU le Budget Primitif 2021 approuvé par le Conseil métropolitain du 8 mars 2021 créant l'Autorisation de Programme 2021-2026,  
VU le compte rendu de la Commission d'attribution du 13 juin 2025,  
VU l'avis de la Commission Ressources et Stratégie en date du 13 juin 2025,  
VU l'avis du Bureau du 16 juin 2025,  
CONSIDERANT la demande de renoncement à Fonds de concours des communes de Chesny, Coin-lès-Cuvry, Coin-sur-Seille, Longeville-lès-Metz, Marieulles, Mey, Rozérieulles, Vany,

DECIDE le renoncement d'un fonds de concours d'un montant de 37 722 € attribué à la commune de Chesny pour le financement d'aménagement de voirie, et la diminution à due concurrence de l'enveloppe allouée à la commune,

DECIDE le renoncement d'un fonds de concours d'un montant de 50 000 € attribué à la commune de Coin-lès-Cuvry pour le financement d'aménagement de voirie, et la diminution à due concurrence de l'enveloppe allouée à la commune,

DECIDE le renoncement d'un fonds de concours d'un montant de 156 073 € € attribué à la commune de Coin-sur-Seille pour le financement d'aménagement de voirie, et la diminution à due concurrence de l'enveloppe allouée à la commune,

DECIDE le renoncement d'un fonds de concours d'un montant de 109 167 € attribué à la commune de Longeville-lès-Metz pour le financement d'aménagement de voirie, et la diminution à due concurrence de l'enveloppe allouée à la commune,

DECIDE le renoncement d'un fonds de concours d'un montant de 85 227 € attribué à la commune

de Marieulles pour le financement d'aménagement de voirie, et la diminution à due concurrence de l'enveloppe allouée à la commune,  
DECIDE le renoncement d'un fonds de concours d'un montant de 195 509 € attribué à la commune de Mey pour le financement d'aménagement de voirie, et la diminution à due concurrence de l'enveloppe allouée à la commune,  
DECIDE le renoncement d'un fonds de concours d'un montant de 67 006 € attribué à la commune de Rozérieulles pour le financement d'aménagement de voirie, et la diminution à due concurrence de l'enveloppe allouée à la commune,  
DECIDE le renoncement d'un fonds de concours d'un montant de 115 697 € attribué à la commune de Vany pour le financement d'aménagement de voirie, et la diminution à due concurrence de l'enveloppe allouée à la commune.

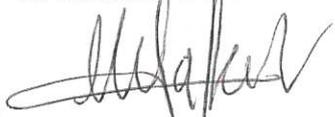
Metz, le 9 juillet 2025

La Secrétaire de séance

  
Sylvie GOUSTIAUX  
Directrice Générale Adjointe



Pour extrait conforme  
Pour le Président et par délégation  
La Secrétaire Générale

  
Marjorie MAFFERT-PELLAT

## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20250708-2025-07-CM9-3-DE

**Numéro de l'acte :** 2025-07-CM9-3  
**Date de décision :** mardi 8 juillet 2025  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Chesny, Coin-lès-Cuvry, Coin-sur-Seille, Longeville-lès-Metz, Marieulles, Mey, Rozérieulles, Vany : renoncement au fonds de concours  
**Classification :** 7.8 - Fonds de concours  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 10/07/2025  
**Numéro AR :** 057-200039865-20250708-2025-07-CM9-3-DE  
**Document principal :** 99\_DE-9-3.pdf

#### Historique :

09/07/25 16:09	En cours de création	
09/07/25 16:10	En préparation	Catherine DELLES
10/07/25 09:38	Reçu	Catherine DELLES
10/07/25 09:38	En cours de transmission	
10/07/25 09:40	Transmis en Préfecture	
10/07/25 09:46	Accusé de réception reçu	